

# Règlement du concours tourisme durable 2017 - « Voyager autrement »

---

## Objet

**Article 1** – Dans le cadre du mois de l'environnement, l'Institut français de Hongrie organise un concours de projets relatif **au tourisme durable**. Ce concours est ouvert à tous les élèves d'établissements secondaires où le français est enseigné et porte sur le thème **DU TOURISME RESPONSABLE, respectueux de l'environnement**.

**Article 2** – Le concours vise à **ATTIRER L'ATTENTION AUX EFFETS POSITIFS DU TOURISME RESPONSABLE FACE AU TOURISME DE MASSE** grâce à la création d'un projet (audio, vidéo, graphique...) par des lycéens.

**Article 3** – La classe participante devra adresser son projet, réalisé sous forme de document Word, Open Office, PowerPoint, blog, site web, Prezi, vidéo (max. 5min), affiche, chanson, poème, slam, etc., accompagné de la fiche d'inscription (page suivante) par courriel à Ildikó Pusztai ([i.pusztai@inst-france.hu](mailto:i.pusztai@inst-france.hu)) et Claire Menon ([c.menon@inst-france.hu](mailto:c.menon@inst-france.hu)) ou par voie postale à : INSTITUT FRANÇAIS, Francia Intézet 1011 Budapest, Fő u. 17, « Concours tourisme durable » au plus tard le 10 novembre 2017 à 18h.

**Article 4** – La participation au concours est collective, par groupe de 6 élèves maximum, et sous la responsabilité d'un enseignant.

## Jury

**Article 5** - Le jury du concours est composé de spécialistes du domaine du tourisme et de l'environnement, notamment issus du ministère hongrois de l'agriculture, des associations civiles pour la protection de l'environnement et de représentants de l'Institut français de Hongrie.

**Article 6** – Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- respect de valeurs patrimoniales et environnementales,
- capacité du projet à changer les mauvaises habitudes des touristes,
- originalité et innovation.

**Article 7** - Le jury sélectionnera les 3 meilleurs projets qui seront publiés sur le site de l'Institut français de Hongrie ainsi que sur la plateforme IFprofs Hongrie. Chaque classe lauréate gagnera de nombreux lots et ouvrages en français.

## Remise des prix

**Article 8** - Les classes des 3 projets sélectionnés sont invitées à la remise des prix du concours le jeudi 23 novembre à l'Institut français de Hongrie dans le cadre d'une journée consacrée au tourisme durable.

## Fiches pédagogiques

**Article 9** – Pour accompagner les enseignants dans ce projet, des ressources pédagogiques sur le tourisme durable sont disponibles [ici](#).

**Article 10** – L'inscription au concours entraîne, de la part de chaque candidat, l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions du jury. Chaque classe participante s'engage à céder les droits de diffusion de son projet à l'Institut français de Hongrie et l'autorise à le publier sur son site internet.

# Règlement du concours tourisme durable 2017 - « Voyager autrement »

---

Classe : .....

Nombre de participants (maximum 6 élèves) : .....

Age et niveau de français des élèves : .....

Établissement : .....

Ville : .....

Nom et prénom de l'enseignant responsable : .....

Titre du projet : .....

Adresse mail de l'élève représentant du projet : .....

Date limite de remise des productions : le 10 novembre 2017

*Les productions sont à envoyer à Ildikó Pusztai ([i.pusztai@inst-france.hu](mailto:i.pusztai@inst-france.hu)) et Claire Menon ([c.menon@inst-france.hu](mailto:c.menon@inst-france.hu))*

*ou par courrier à :*

**Institut français  
Concours tourisme durable  
Institut français de Budapest  
Budapest 1011., Fő utca 17.**

Attention aux délais postaux, toute proposition reçue après le 10 novembre 2017 ne sera pas retenue !